

# La richesse botanique du Var

## Le bord de mer

La zone littorale est la plus urbanisée et celle dont la végétation a le plus souffert. L'acquisition de certains sites par le Conservatoire du Littoral et la présence du Parc National de Port-Cros ont heureusement permis de préserver une partie de la côte et de la flore très spécialisée qu'elle abrite. La proximité de la mer implique en effet la présence de sel, que la plupart des plantes sont incapables de supporter.

### Les côtes rocheuses

#### La zone des embruns

A proximité immédiate de la mer, la zone soumise aux embruns salés est occupée par des plantes spécialisées, dites *halophiles* (c'est-à-dire aimant le sel), comme le Perce-pierre, les saladelles, ou le Lotier faux-cytise. A l'ouest de Toulon, on trouve aussi le rare Astragale de Marseille, plante épineuse en coussinet, protégée par la loi.

#### Le matorral littoral

Les plantes dites *halorésistantes* poussent un peu plus haut ; ce sont souvent des arbustes, comme la Passerine hérissée ou la Barbe de Jupiter.

### Les côtes sableuses

L'importante fréquentation des plages l'été et l'utilisation d'engins mécaniques pour les nettoyer ont fait fortement régresser les plantes des sables, comme le Panicaud de mer, le Lys de mer, le Liseron soldanelle, etc.



### Les invasions biologiques

Originaires d'Afrique du Sud, les Griffes de sorcière, plantées pour l'ornement, se sont naturalisées dès la fin du dix-neuvième siècle et éliminent en de nombreux endroits la végétation locale ; elles colonisent aussi bien les rochers et falaises maritimes que les dunes et arrières-dunes, et sont particulièrement dynamiques sur les îles. Leur utilisation en bord de mer est fortement déconseillée.

### Les marais côtiers

Le département compte encore quelques marais saumâtres similaires à ceux de la Camargue, principalement à Hyères (les Pesquiers, le Ceinturon, Macany et les Vieux Salins) et à Fréjus (étangs de Villepey) ; de nombreux autres ont été asséchés, comme ceux de Castigneaux à Toulon et les très riches marais des Sablettes et de Tamaris à La Seyne. Ils abritent peu de plantes spectaculaires mais sont d'une richesse biologique extrême.

Astragale de Marseille *Astragalus trogaoncha* P



Lotier faux-cytise *Lotus cytisoides* sur le littoral de l'Estérel



Barbe de Jupiter *Anthyllis barbo-jovis* P



Liseron soldanelle *Calystegia soldanella* P

P Panicaud de mer *Eryngium maritimum*



Griffes de sorcière *Carpobrotus acinaciformis*



P Asperge maritime *Asperagus maritimus*

